

Chantiers Eco-TIG Provence

Une politique pénale au service de la biodiversité

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Saint-Martin-de-Crau, le 22 octobre 2021

Initié en avril 2021, « Eco-TIG Provence » est un projet multi-partenarial innovant, animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur sous le contrôle de l'autorité judiciaire. Destiné à impliquer les personnes placées sous main de justice dans la préservation de la biodiversité, il consiste à organiser des chantiers collectifs de Travaux d'intérêt général dans les espaces naturels de l'ouest des Bouches-du-Rhône.

Le projet a été conçu en partenariat avec le parquet de Tarascon et les services pénitentiaires des Bouches-du-Rhône, avec le soutien financier de l'Office français pour la biodiversité, de la Fondation du Patrimoine, du Services pénitentiaire d'insertion et de probation Bouches-du-Rhône, et du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Il s'appuie aussi sur la participation et l'engagement des gestionnaires d'espaces naturels du département.

Des chantiers pour préserver la biodiversité et les écosystèmes

Le Conservatoire d'espaces naturels pilote l'ensemble des étapes menant à la réalisation matérielle des chantiers Eco-TIG. Il se charge en amont de recenser, auprès de l'ensemble des gestionnaires d'espaces naturels partenaires, les besoins de chantiers pour préserver la biodiversité. Il planifie chaque chantier avec les gestionnaires, et sollicite le SPIP pour le recrutement des personnes condamnées. Le moment venu, le Conservatoire encadre le chantier : préparation, récupération et convoyage des participants, encadrement pédagogique et technique des travaux en lien avec le gestionnaire d'espaces naturels.

Ces chantiers concernent d'une part des personnes condamnées à l'exécution d'un Travail d'Intérêt Général, suivies et positionnées sur le lieu de TIG par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) de milieu ouvert d'Arles-Tarascon ou Aix-Salon ; d'autre part des personnes condamnées à une peine d'emprisonnement ferme, incarcérées sur les centres de détention de Tarascon ou Salon-de-Provence, bénéficiant d'une permission de sortie pour préparer leur réinsertion.

Pendant l'été 2021, le Conservatoire a encadré 30 jours de chantiers, organisés chez les gestionnaires d'espaces protégés de Camargue. Ces premiers chantiers ont employé 7 personnes condamnées à des TIG, et ont permis de restaurer des habitats naturels d'une grande valeur écologique.

Le projet Eco-TIG vise à organiser chaque année un minimum de 70 journées de chantiers dans les espaces naturels entre Camargue et Etang de Berre.



Contact presse : Communication CEN PACA - Irène Nzakou

Tél. 04 42 26 74 31 - Port. 07 72 29 79 19 www.cen-paca.org - [Facebook](https://www.facebook.com/cenpaca)